

**Un syndicat au service de l'eau et de
l'aménagement du territoire**

**La gestion de l'eau dans les documents
d'urbanisme**

**l'action du Syndicat Mixte du Pays de
la Vallée de la Dordogne**

Lot, Midi-Pyrénées

L'état de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

- **16 décembre 1964 : loi sur l'eau de gestion décentralisée**
- **3 janvier 1992 : loi sur l'eau de gestion de la ressource**
- **30 décembre 2006 : rénovation de la gestion de l'eau**
- **Avril 2009 : Grenelle 1 et autorité environnementale**
- **Juillet 2010 : Grenelle 2 et LMAP**

La gestion de l'eau est basée sur le droit français et européen, et propose une approche décentralisée (par bassin versant), intégrée (tous les usages), concertée (tous les acteurs) et planifiée (atteinte du bon état)

L'état de la planification urbaine

- **30 décembre 1967 : loi d'orientation foncière**
- **2 mars 1982 : lois de décentralisation**
- **7 juin 1992 : consécration du développement durable**
- **13 décembre 2000 : loi SRU**
- **12 juillet 2010 loi « Grenelle 2 »**
- **Février 2014 : Loi ALUR ?**

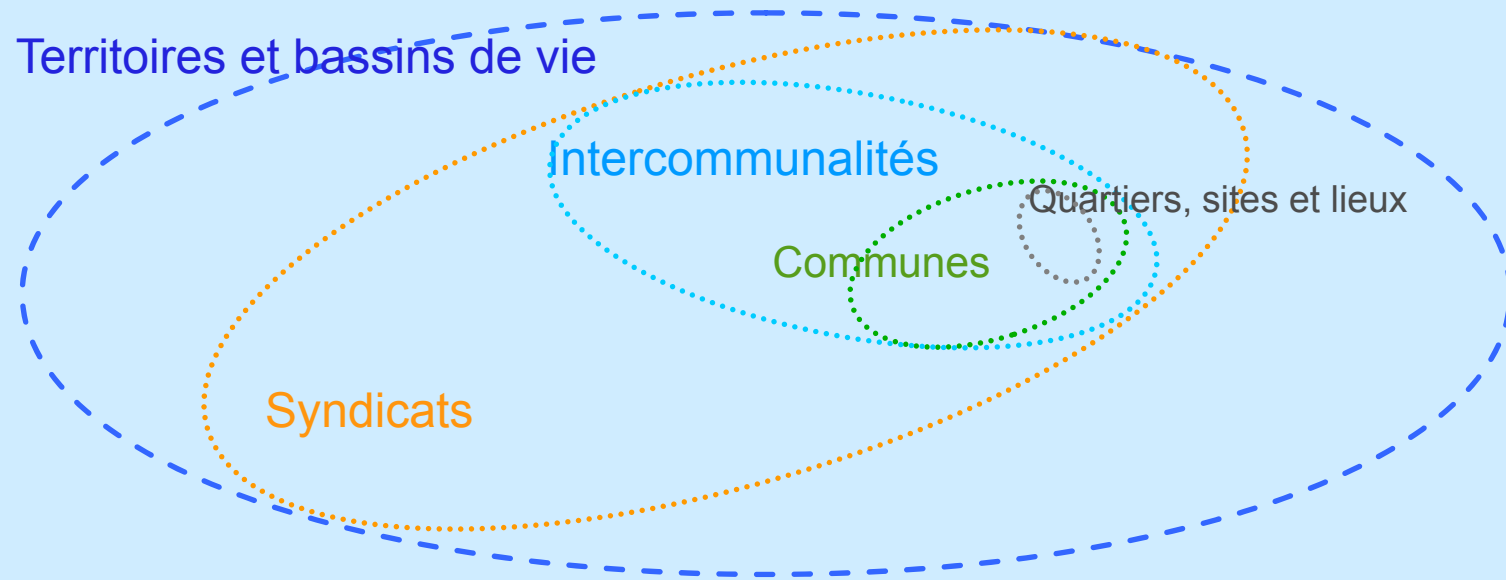
La planification urbaine consiste à établir des projets et des programmes d'aménagements et de constructions, de gestion et d'évolution du bâti et de ses interfaces et vecteurs, au sein d'une organisation territoriale connue.

Les éléments à retenir

- **1992 : développement durable et gestion équilibrée**
- **2000 : urbanisme de projet et planification intégrée**
- **La gestion de l'eau** ne se lit plus comme une simple gestion d'une **ressource** illimitée mais plus comme une gestion d'un **patrimoine** sur du long terme
- **L'urbanisme** n'est plus **l'organisation du bâti** pour répondre aux besoins de la société mais plutôt le **rapport à établir entre les composantes de la société et celles de l'espace**
- La gestion couplée de l'eau et de l'espace est **renforcée par les textes** en vigueur et relève de la responsabilité **des collectivités (intercommunalités)**.

Éléments liminaires

Le paysage de la planification urbaine



Outils de **projet** et de **planification** (SCOT, Agenda 21, PLUI, PLU ...)

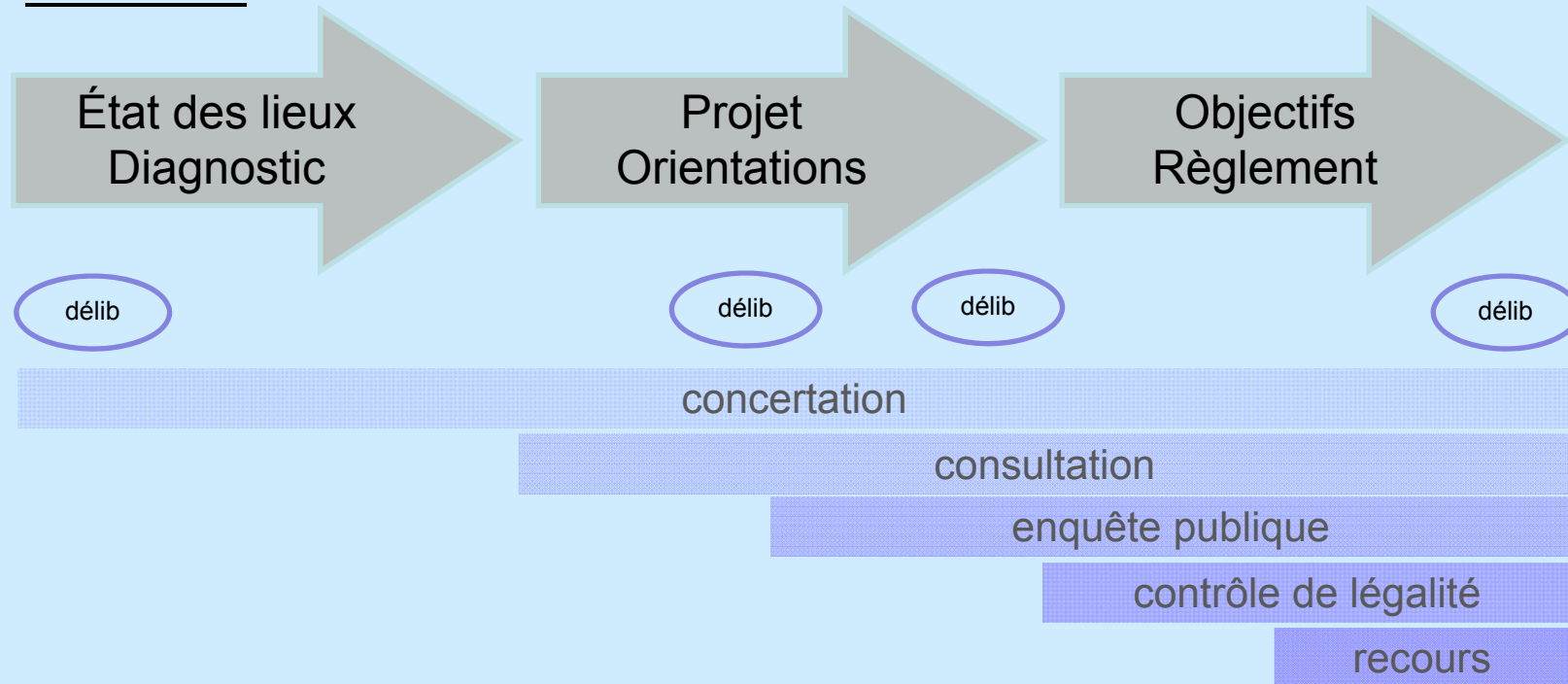
Outils de **planification** et de **programmation** (orientations des SCOT, PLUI, PLU, PAE, AEU, carte communale...)

Outils de **programmation** et d'**aménagement** (DPU, TLE, Permis de construire, ZAC, PVR...)

Éléments liminaires

La procédure d'un document d'urbanisme

Le déroulé:



Les acteurs :

collectivité / prestataire / assistants / PPA / partenaires / public

Les principes :

concertation large / projet prospectif / développement durable

Eléments liminaires

Les outils disponibles dans les documents d'urbanisme

- L'évaluation environnementale (SCOT, PLU)
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (SCOT, PLU)
- Le zonage et le règlement (PLU)
- Les trames vertes et bleue (SCOT, PLU)
- le Document d'Orientations et d'Objectifs (SCOT)
- Les orientations d'aménagement et de programmation (PLU)
- Les espaces boisés classés (PLU)
- Les emplacements réservés (PLU)
- La protection paysagère - L 123-1-5-7° (PLU)
- Les périmètres de captage AEP

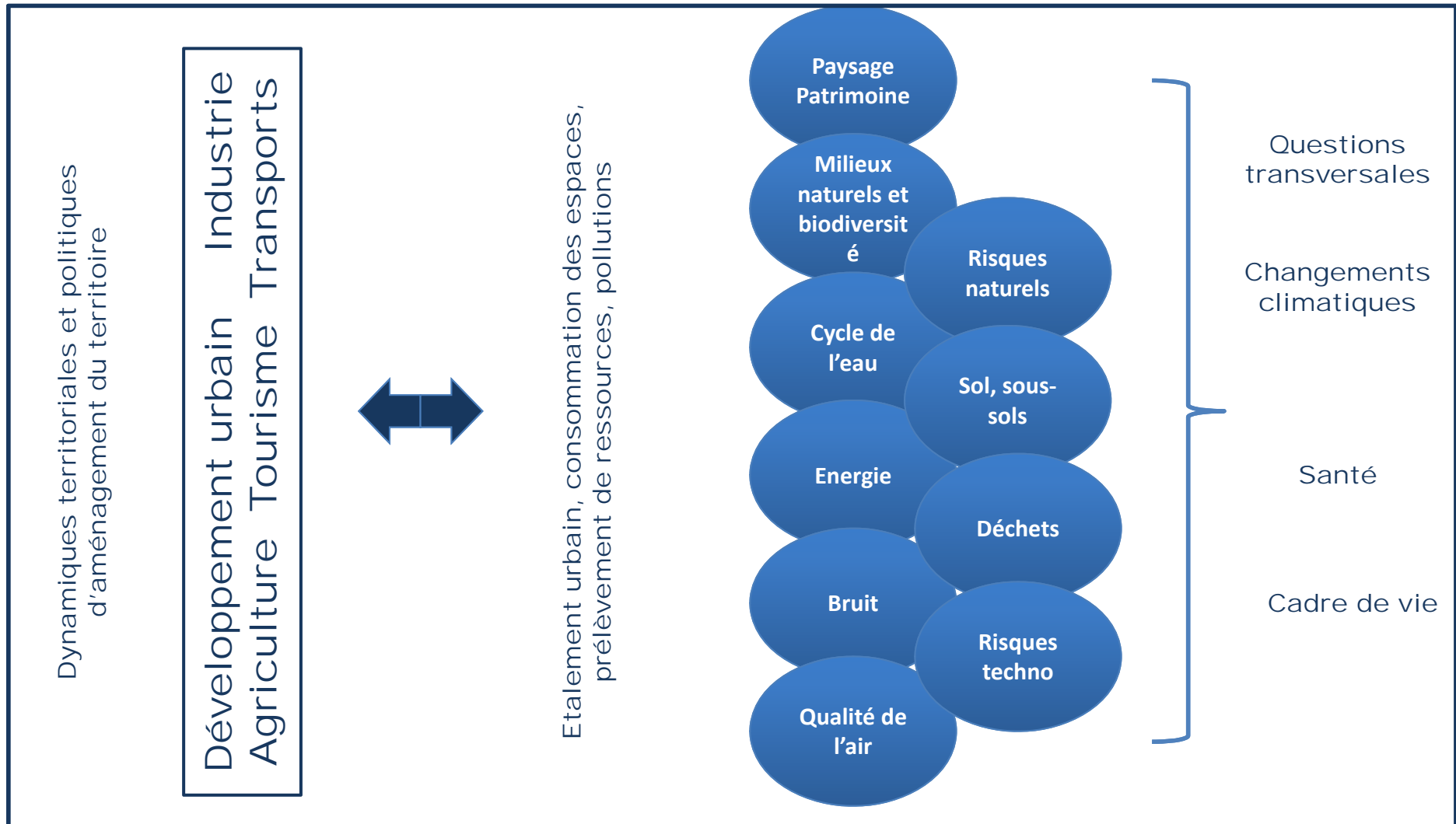
L'évaluation environnementale

- Une mise en oeuvre complexe, renforcée par l'absence de méthode harmonisée
- Des approches diverses couplant recueils et modélisations et proposant des rendus de qualité inégale
- Des applications variées déclinant la TVB dans toutes les pièces des documents d'urbanisme :

PADD, DOO, Règlement graphique et écrit, OAP



L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE



SCOT NORD du LOT
Réunion de lancement
PRUDHOMAT, LACAVE
le vendredi 8 novembre 2013

La trame verte et bleue

- **SRCE peu déclinable pour les documents d'urbanisme**
- **Des approches diverses couplant recueils et modélisations et proposant des rendus de qualité inégale**
- **Des applications variées déclinant la TVB dans toutes les pièces des documents d'urbanisme :**

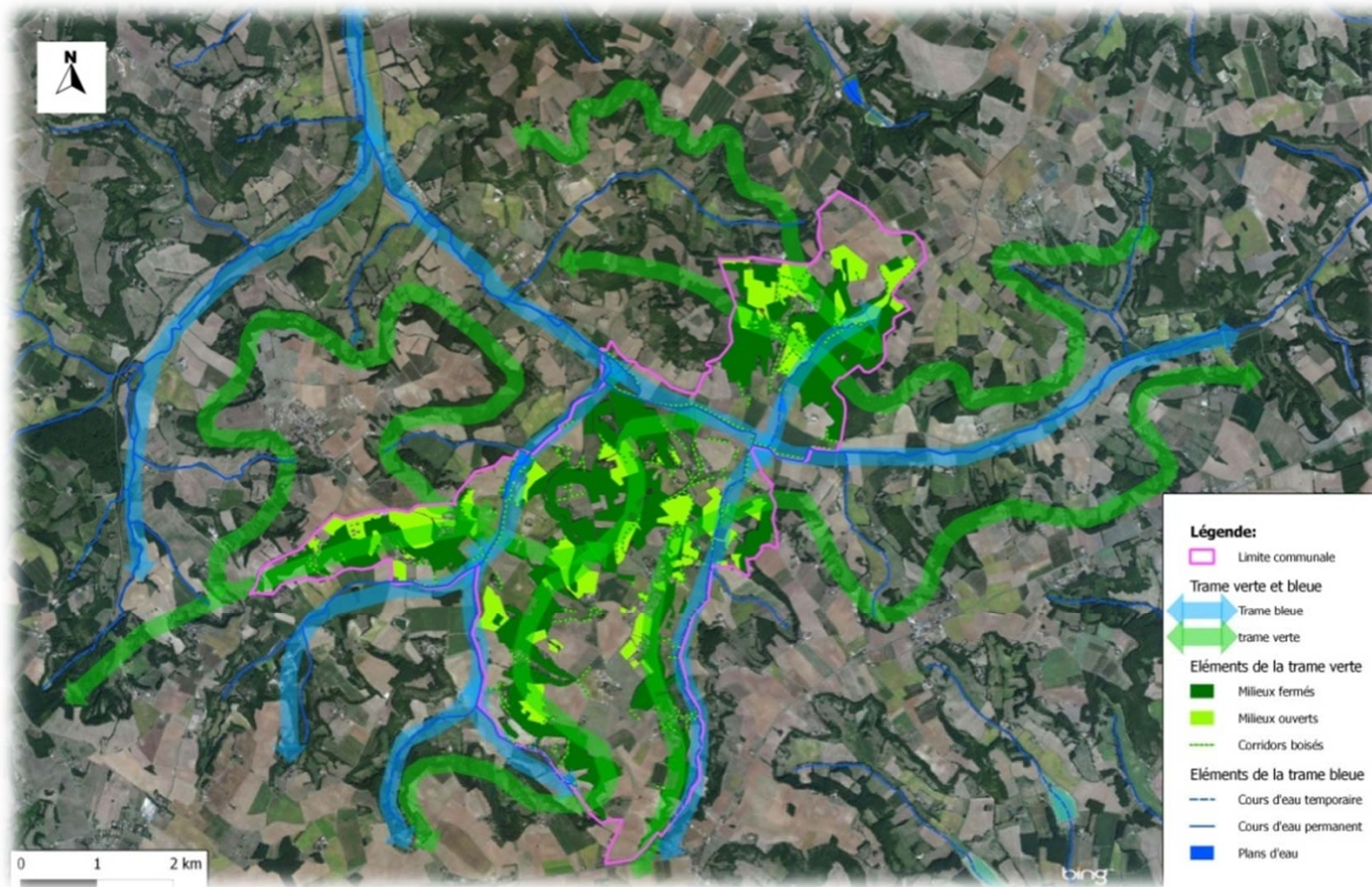
PADD, DOO, Règlement graphique et écrit, OAP



EXEMPLE DE REFLEXION



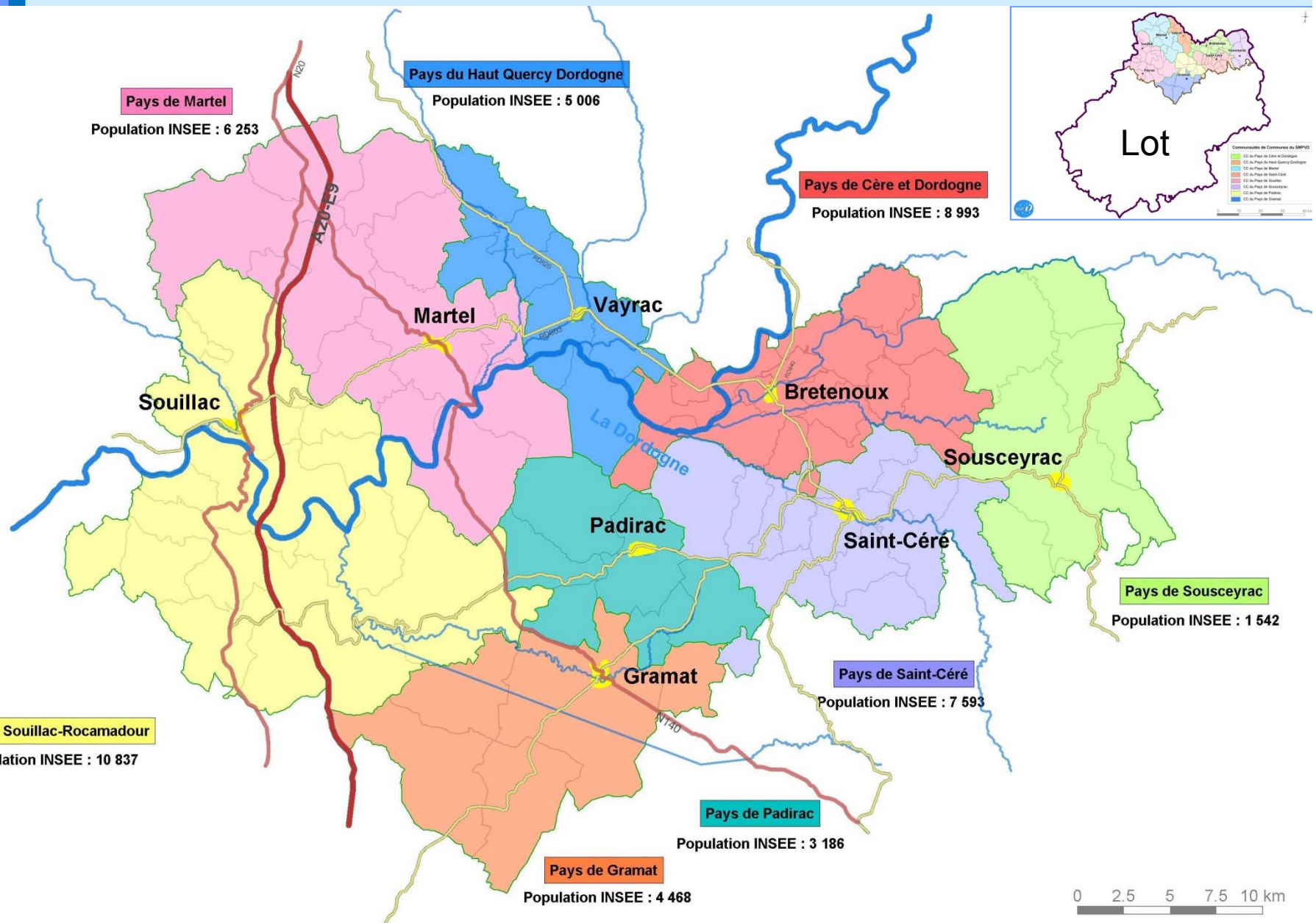
DEFINITION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



SCOT NORD du LOT
Réunion de lancement
PRUDHOMAT, LACAVE
le vendredi 8 novembre 2013

Le cas du SMPVD

Présentation du territoire



Le cas du SMPVD



Une démarche territoriale riche

1928 : syndicat des berges de la Dordogne

1983 : syndicat mixte d'aménagement coordonné de la vallée de la Dordogne

1990 : Unité de séjour touristique et contrat de terroir

2003 : Pays Voynet de la vallée de la Dordogne lotoise, Pays d'Art et d'Histoire

2005 : SYMAGE (libre écoulement, inondation, ruissellement)

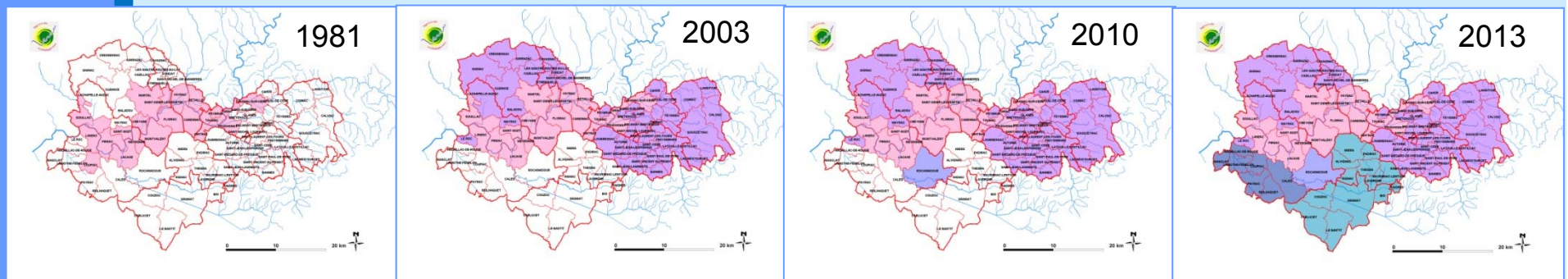
2007 : SYMAGE² (assistance urbanisme et planification)

2010 : Syndicat Mixte Touristique de la vallée de la Dordogne

2011 : SYMAGE² (gestion des milieux aquatiques)

2013 : SMPVD : fusion des politiques territoriales, SCOT

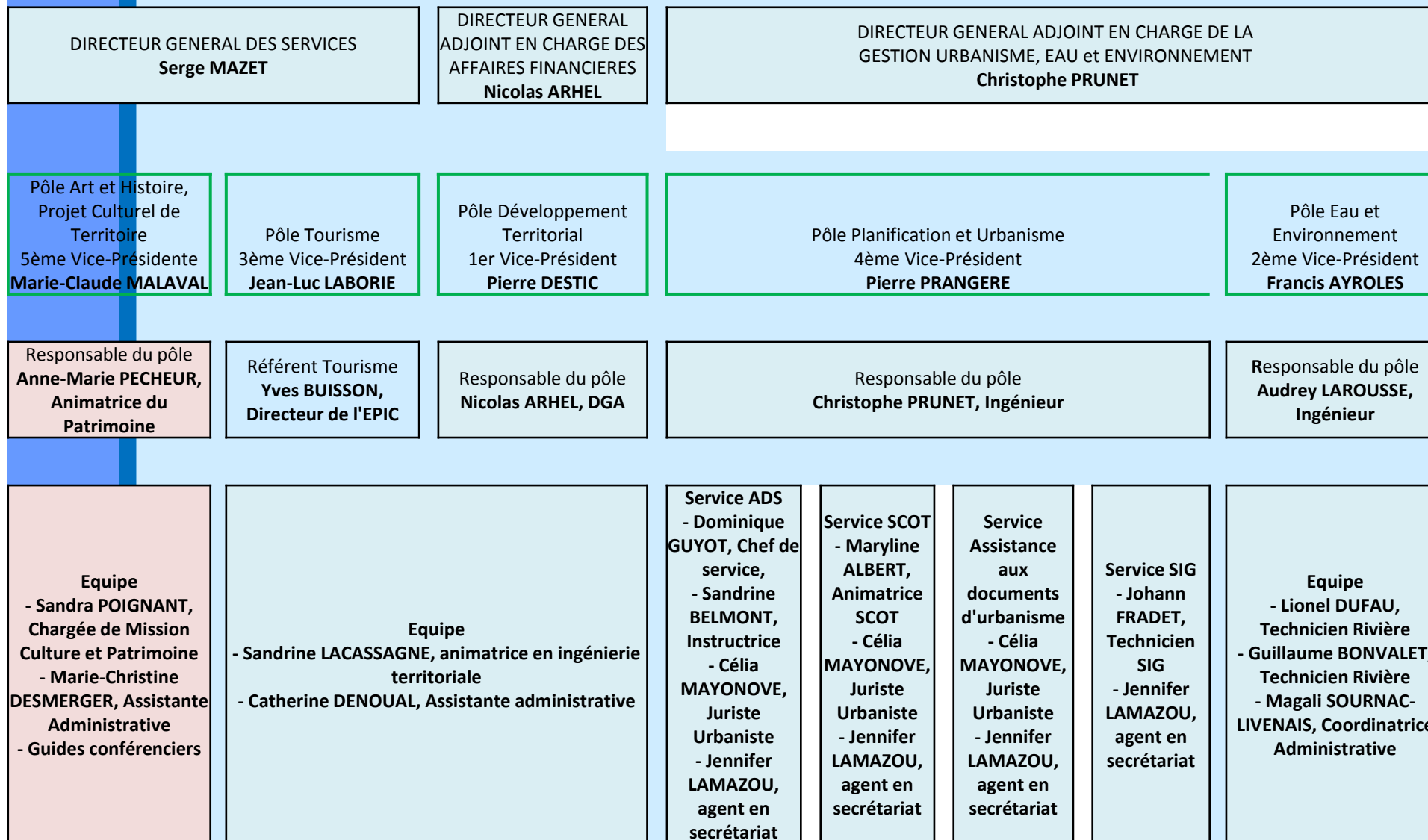
2014 : service ADS, SIG



Le cas du SMPVD

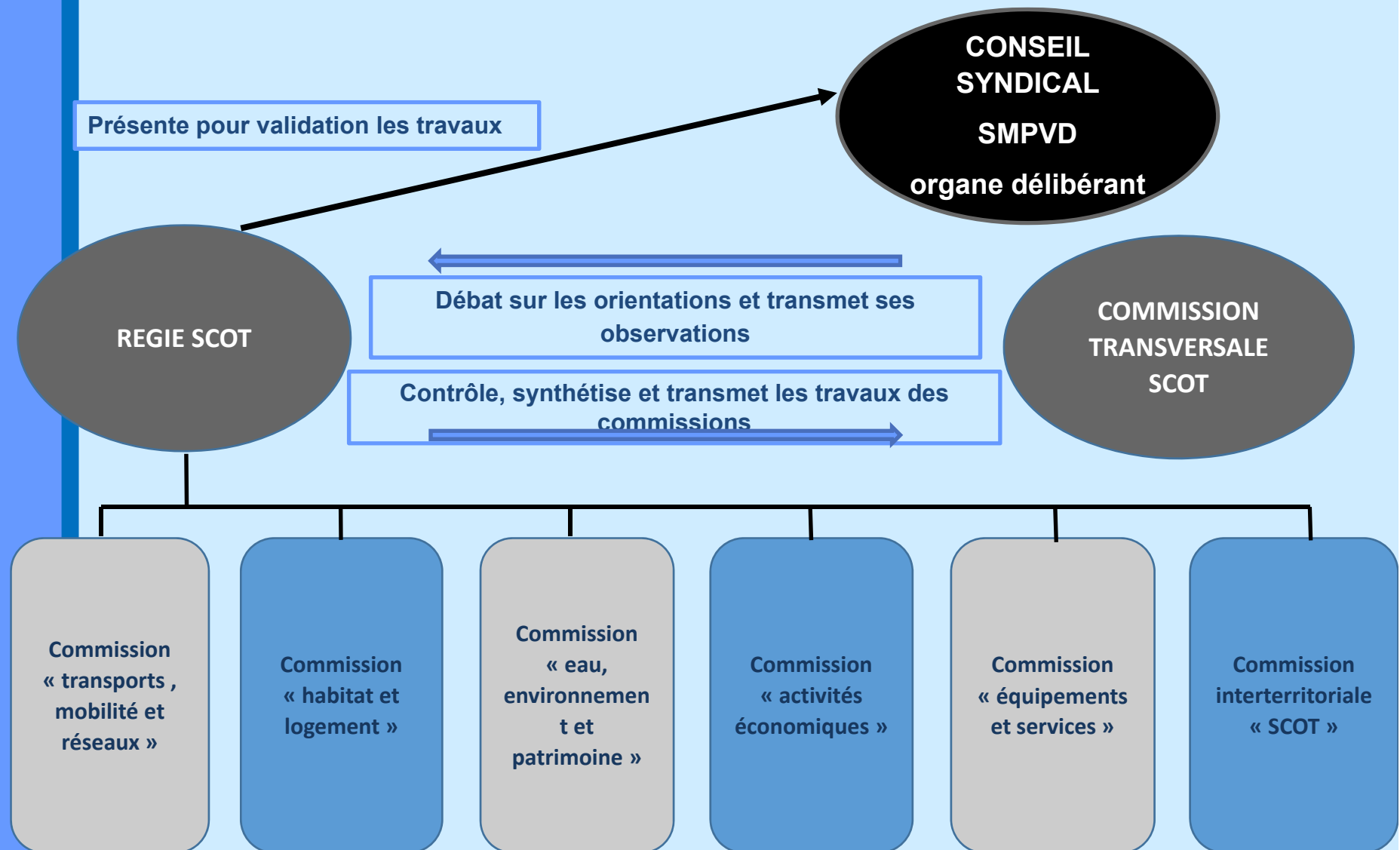


L'organisation du syndicat et du SCOT

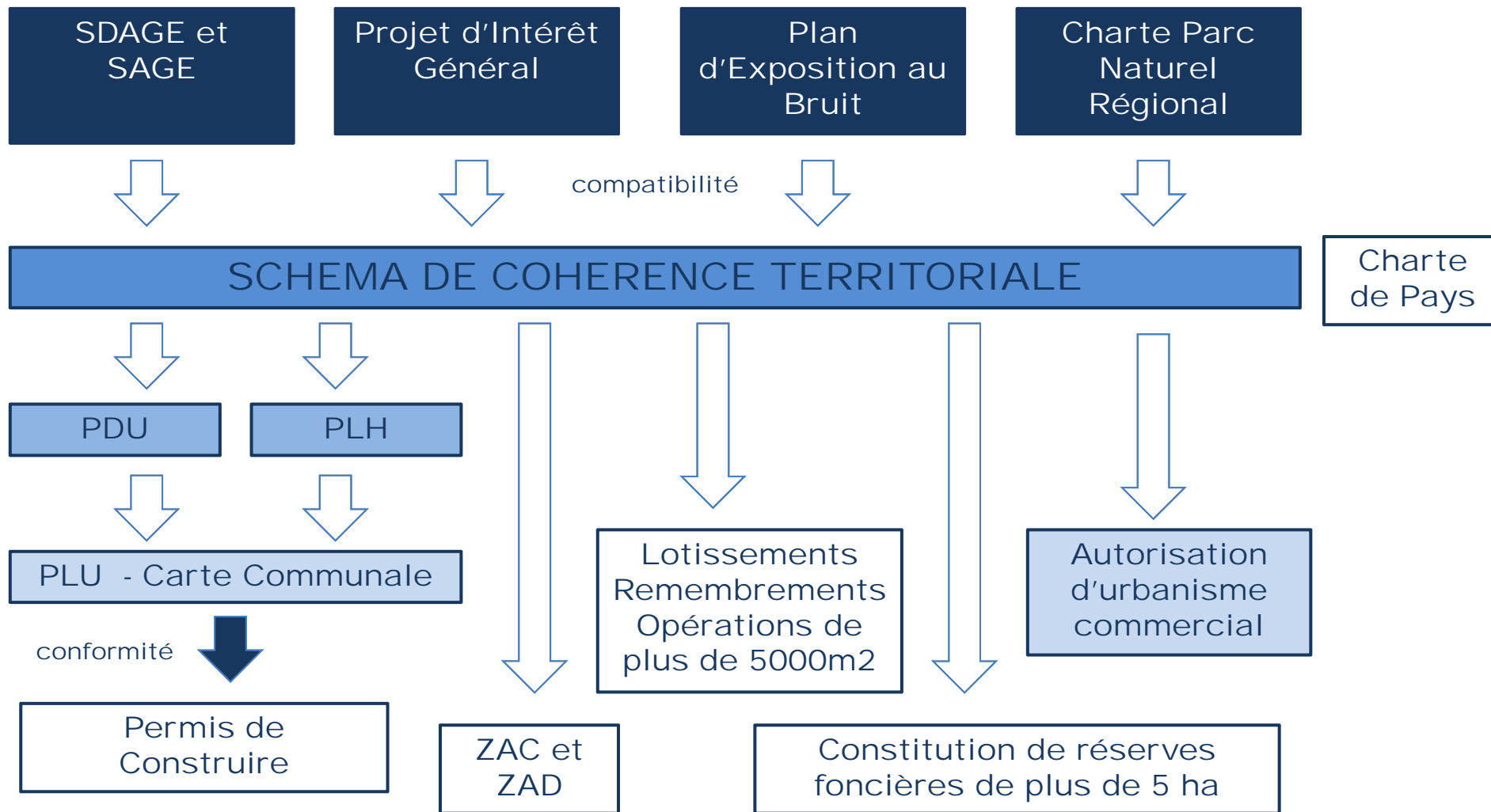


Le cas du SMPVD

L'organisation du syndicat et du SCOT



RAPPORT DE COMPATIBILITE



Les compétences et les missions

Missions relatives à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

- Au maintien du libre écoulement en lien avec l'amélioration de la sécurité publique
- A la prévention des inondations et à la maîtrise des ruissellements
- A l'amélioration des fonctionnalités des milieux aquatiques
- A l'amélioration de la continuité écologique des cours d'eau

Définis dans le cadre du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) et des Plans Pluriannuels de Gestion des cours d'eau (PPG) du SYMAGE²

Missions relatives à la gestion de l'espace

Le terme "gestion de l'espace" couvre les projets portés par ces collectivités concernant tout ou partie des domaines suivants :

- aménagement,
- environnement,
- planification,
- développement durable,
- élaboration, approbation et suivi du SCOT
- assistance à l'application du droit des sols
- système d'information géographique (SIG).



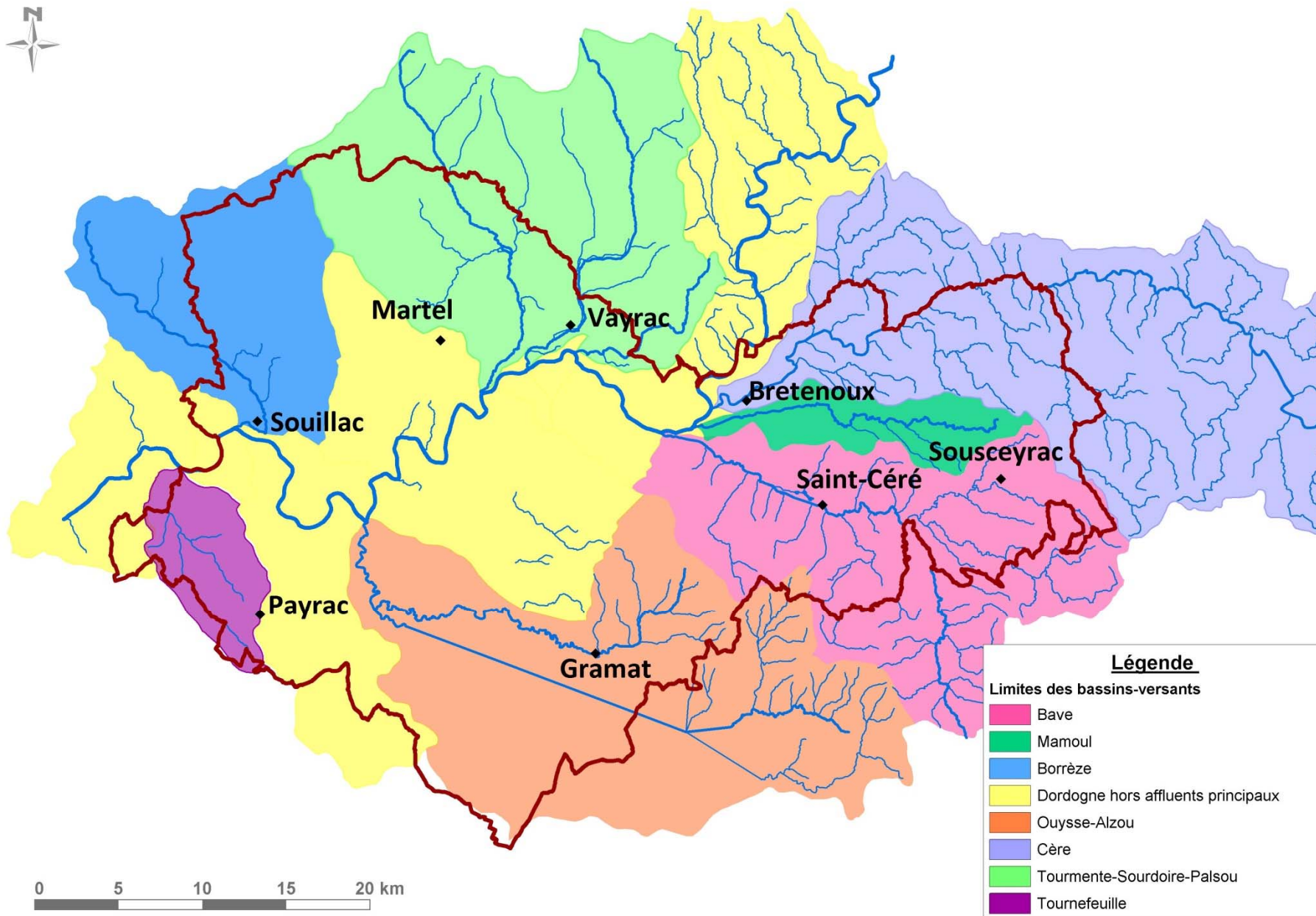
Légende de la carte
Atlas des zones inondables (CZI)

- Lit ordinaire
- Crue très fréquente
- Crue fréquente
- Crue exceptionnelle



Le cas du SMPVD

La particularité des commissions de bassins



Le cas du SMPVD



La réflexion sur l'activité des pôles

Des **statuts** identifiant clairement les missions : prévention des inondations, gestion des milieux aquatiques, assistance aux documents d'urbanisme, instructions des actes d'urbanisme.

Un **état des lieux** sur le risque d'inondations et l'urbanisme induisant des besoins et des sollicitations toujours grandissant de la part des communes

Une aide aux collectivités couplant systématiquement :
Maîtrise d'ouvrage de programmes d'actions
Assistance pour l'application des textes en vigueur

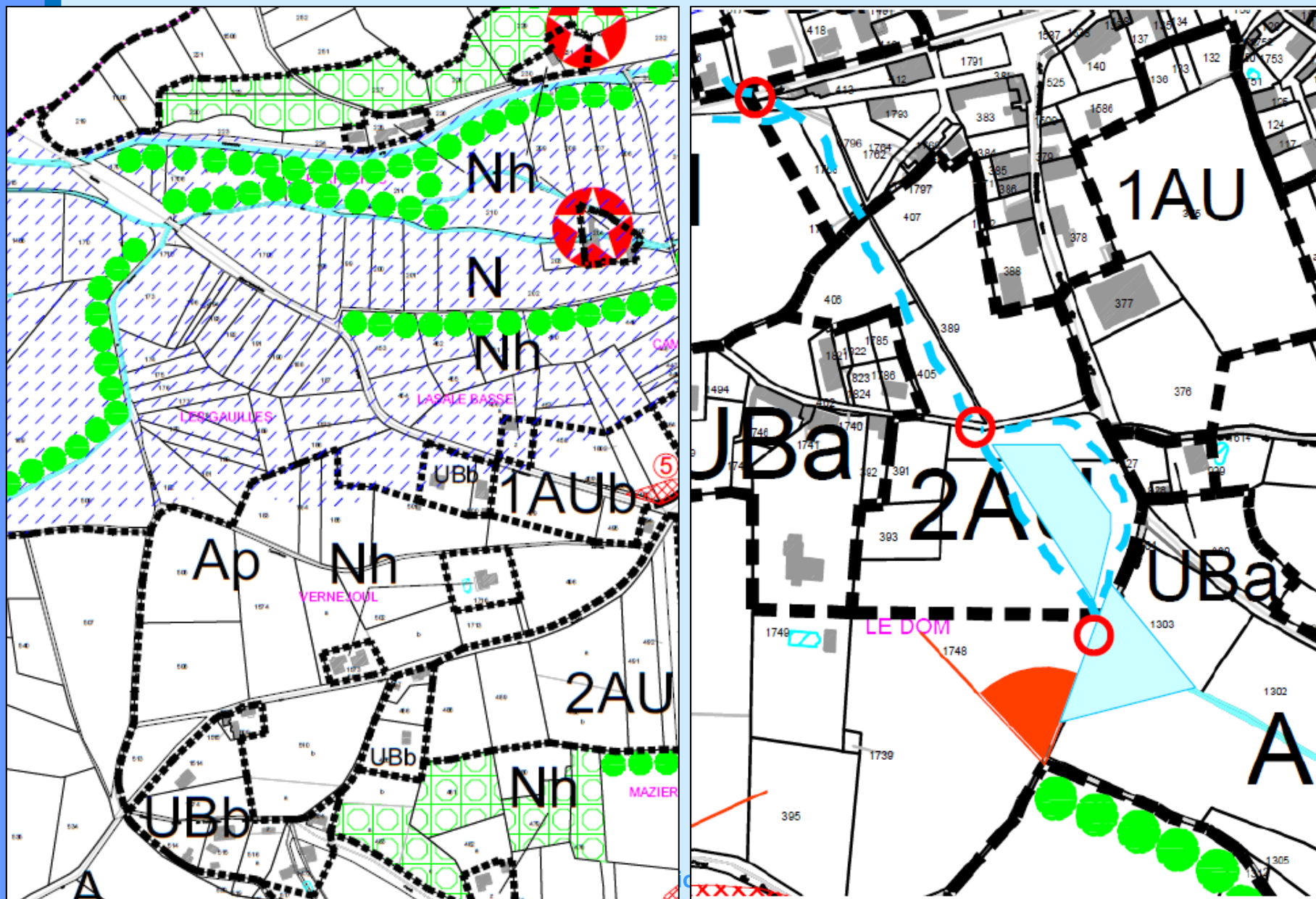
Sur le thème de la prise en compte du risque dans l'urbanisme :
55 documents d'urbanisme suivis
28 PCS réalisés

À partir de 2012 :

70 jours-agents directement consacrés à ce thème par an
40 jours-agents pour la réalisation des PCS

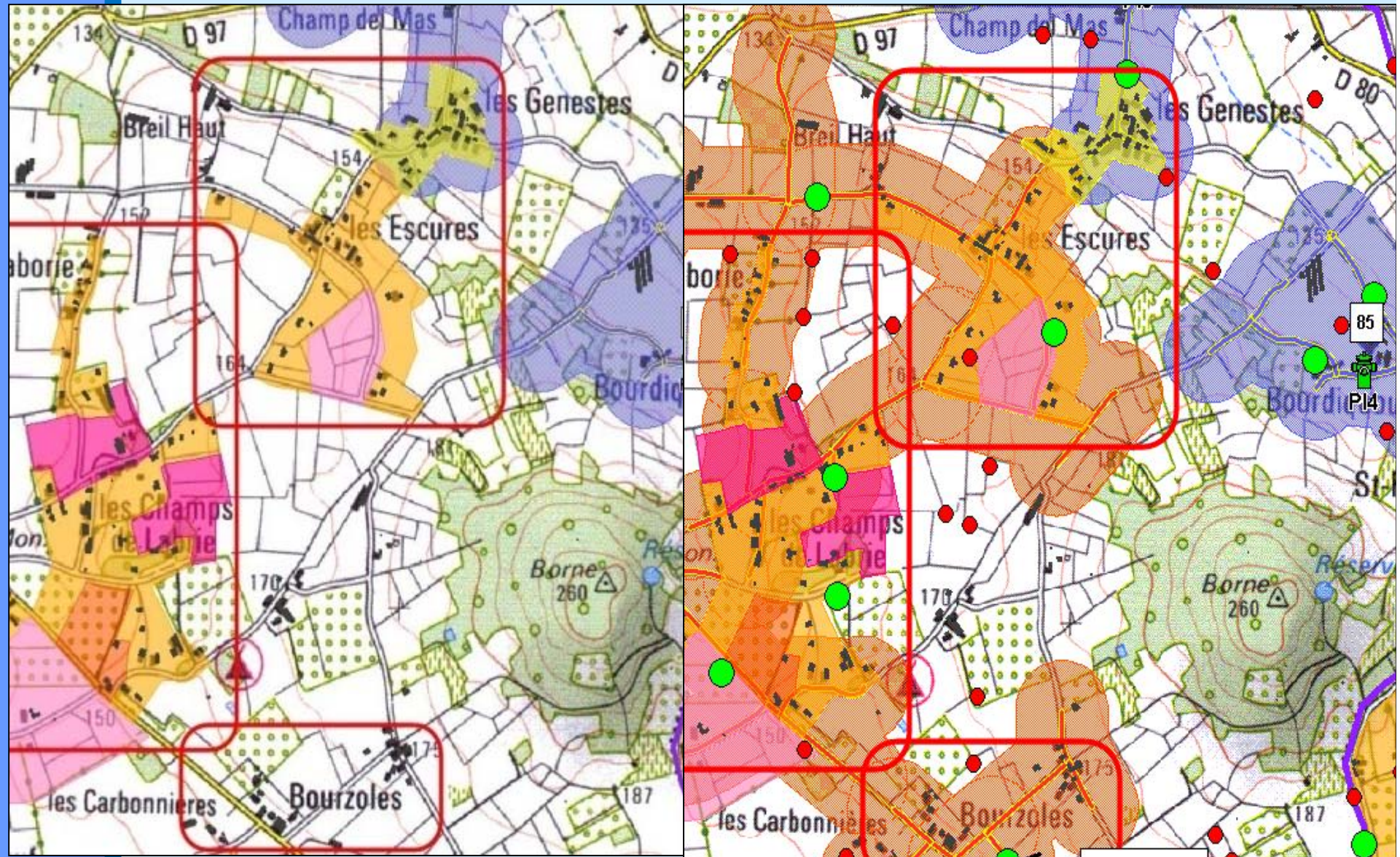
Exemples d'action

Assistance PLU sur zonage et OAP (Cornac)



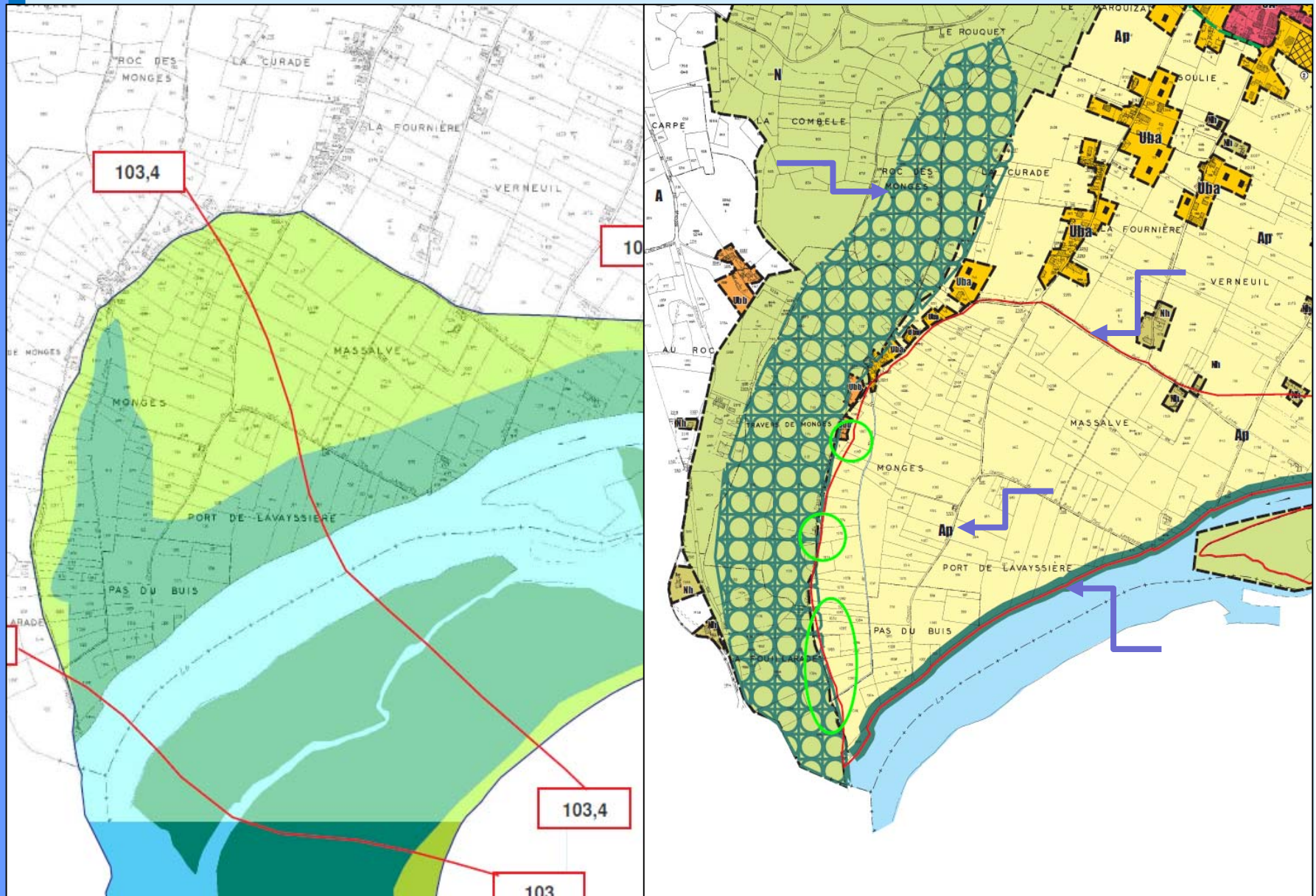
Exemples d'action

Optimisation défense incendie par SIG (EPCI HQD/Condat)



Exemples d'action

Harmonisation PLU/PPRI/Natura2000 (Saint Sozy)

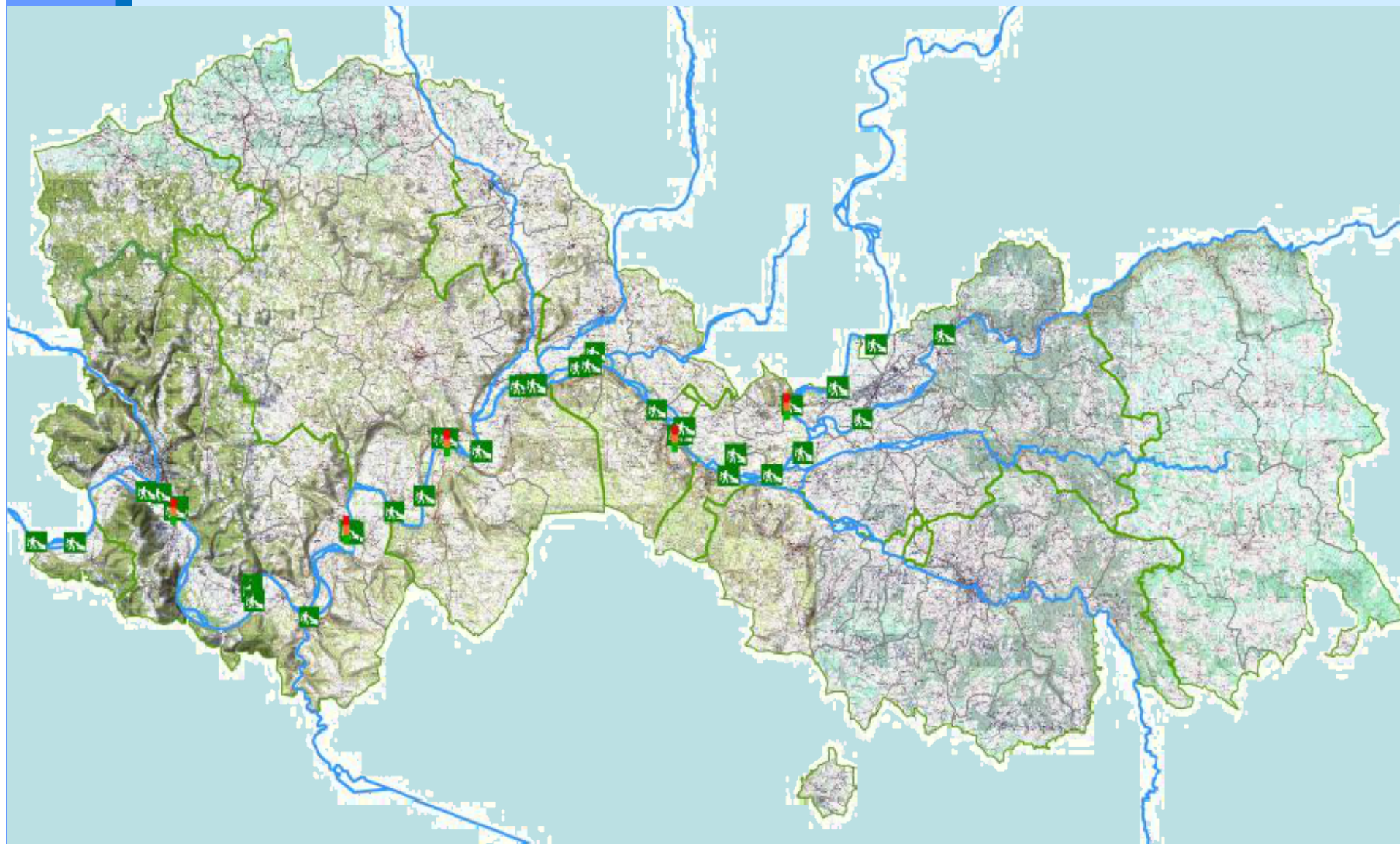


Exemples d'action



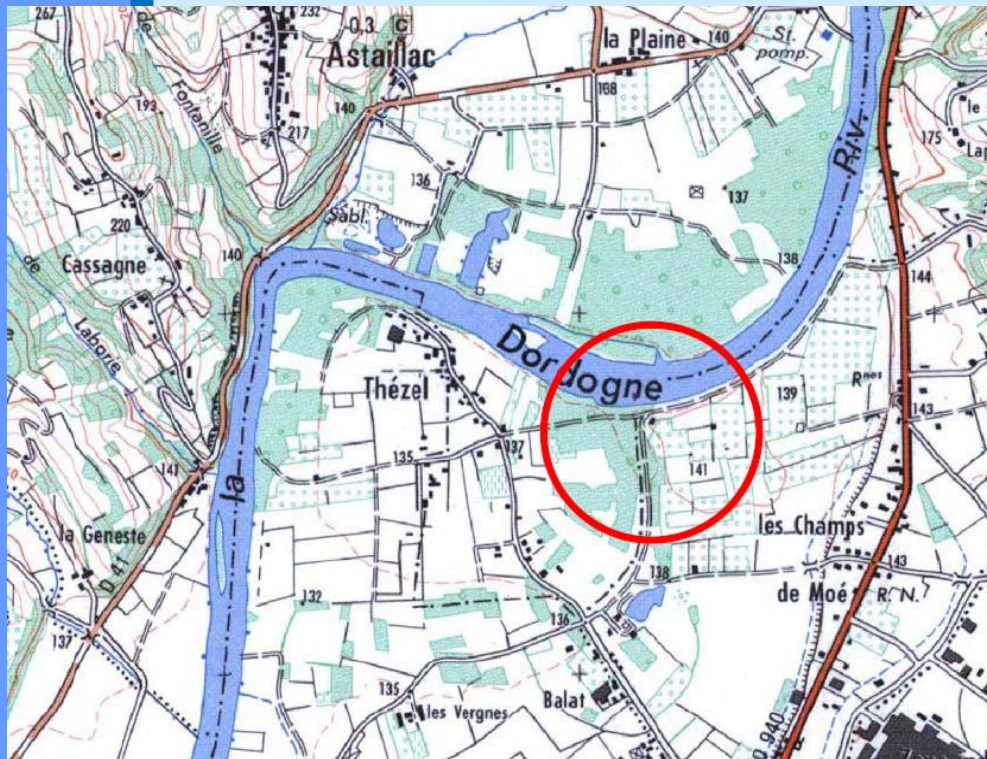
Syndicat Mixte du Pays
de la Vallée de la Dordogne

Emplacements réservés pour accès rivière (Dordogne)



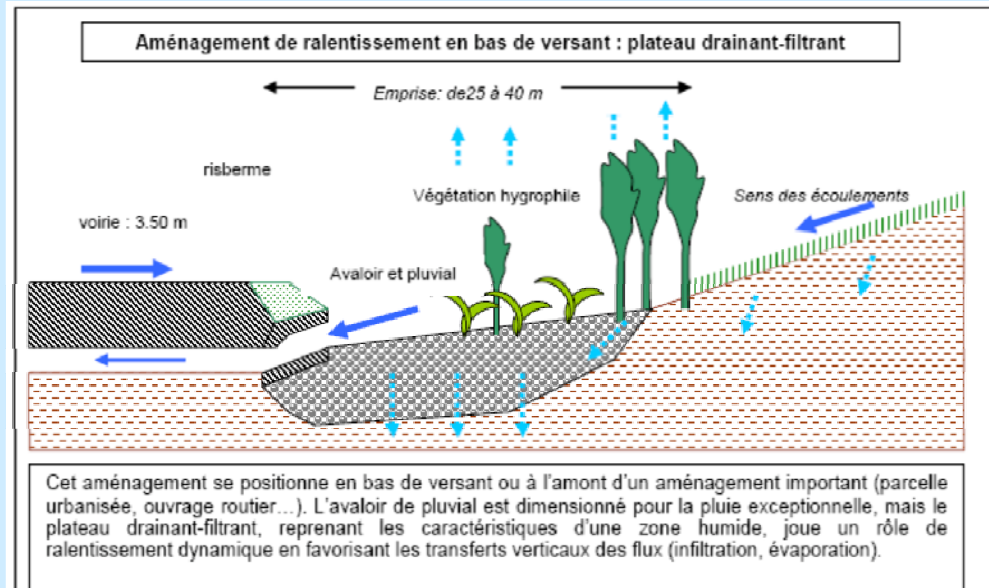
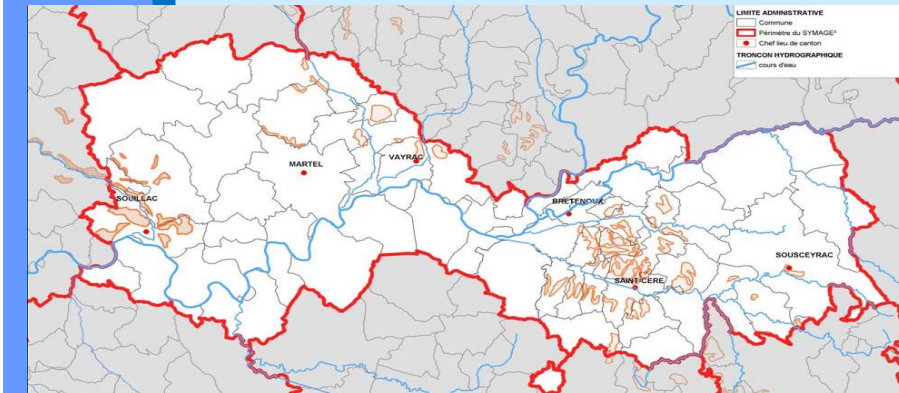
Exemples d'action

Emplacements réservés pour accès rivière (Gagnac)



Exemples d'action

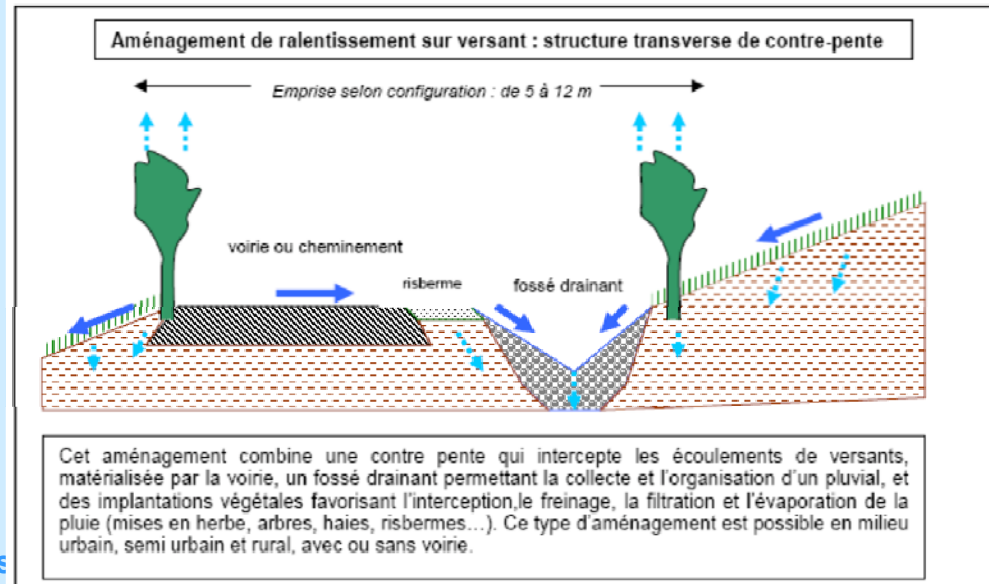
Ralentissement dynamique



Aménagement préconisé à l'aval de la parcelle 184 (Béquenques Nord), et à combiner avec les travaux sur pluvial et dans la parcelle elle-même.

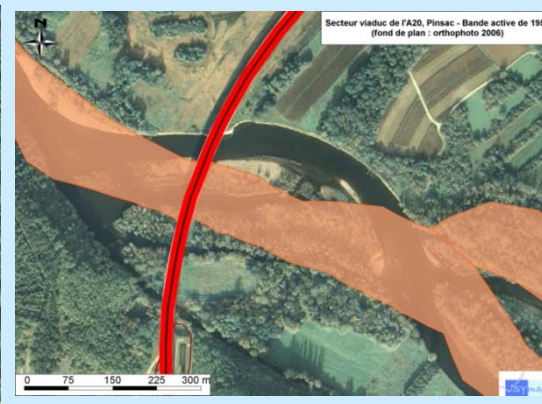
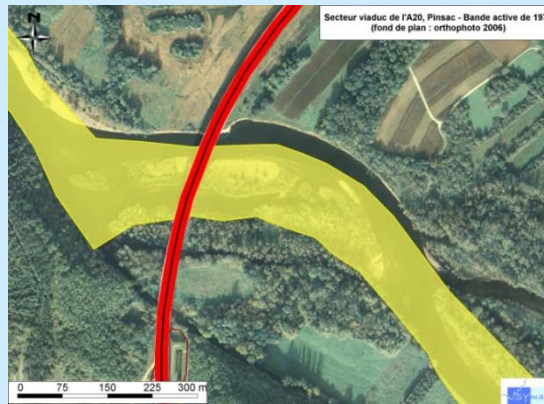


Noue, fil d'eau et micro-barrage pour gérer l'écoulement de l'eau



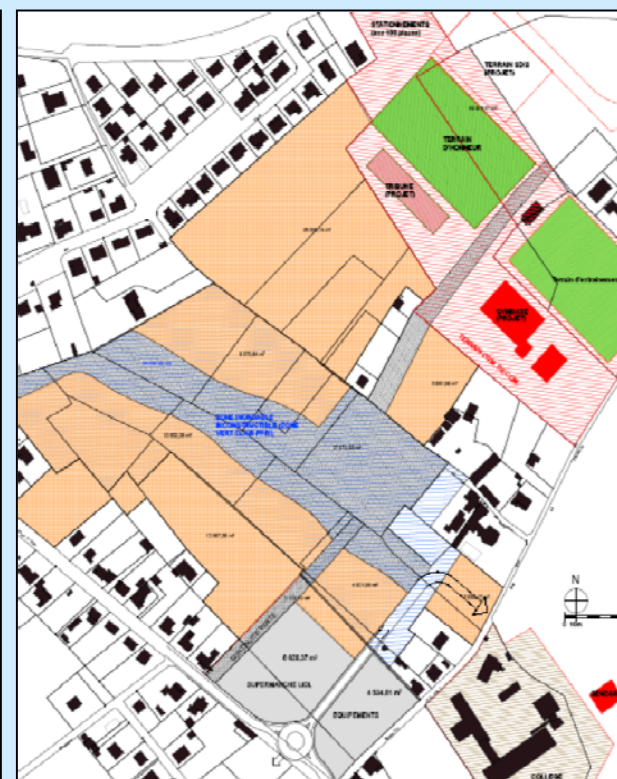
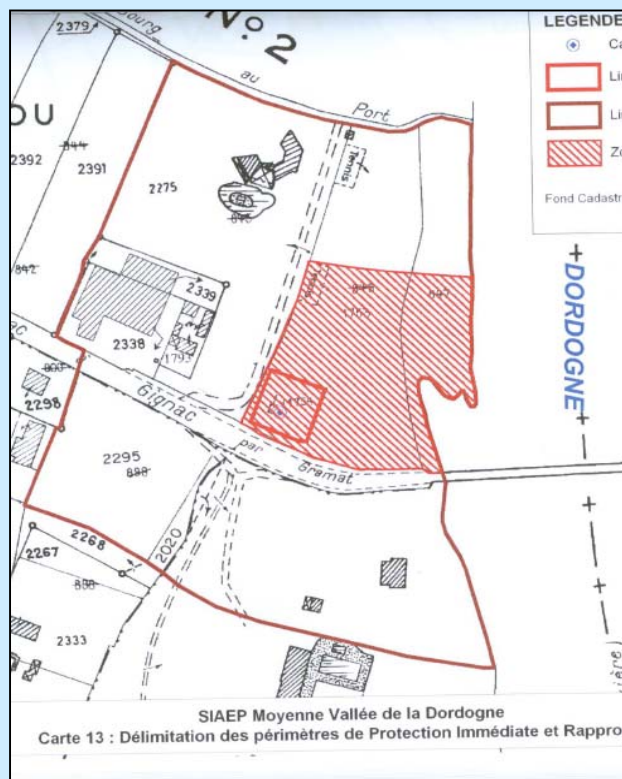
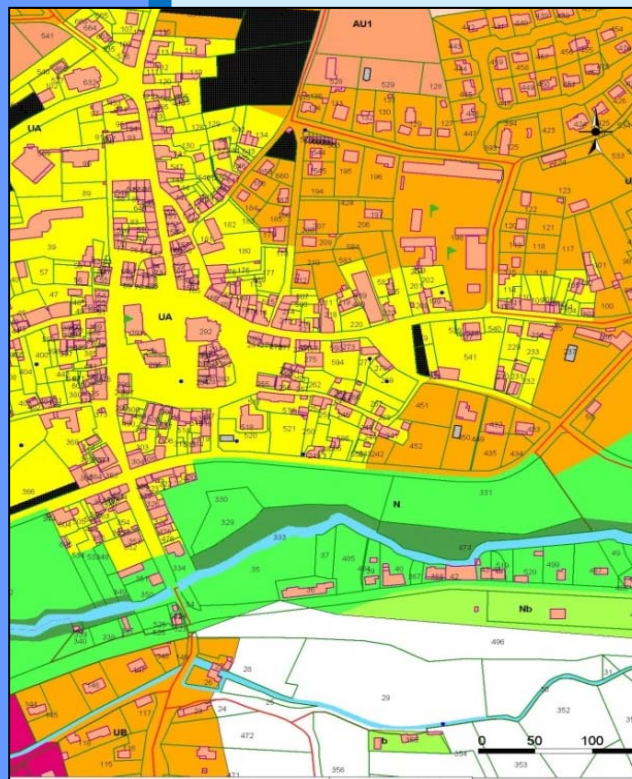
Exemples d'action

Espaces de divagation et hydromorphologie

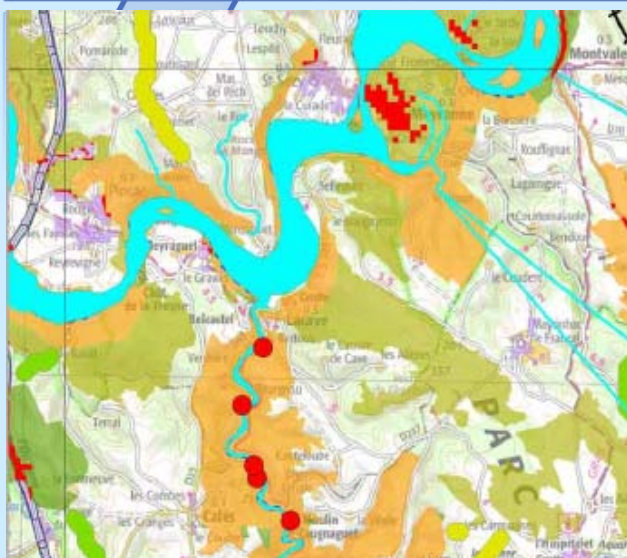


Exemples d'action

Une démarche de plus en plus opérationnelle



La réglementation
environnementale s'applique
uniformément sur l'ensemble
du territoire



Le SCOT prend en
compte à la fois la
règle et le contexte
territorial



Les collectivités
harmonisent leurs
projets avec les
politiques publiques

projets avec les
politiques publiques